

# VILLE DE NOISIEL

DIRECTION DES FINANCES ET DES MARCHES PUBLICS

SECTEUR DES MARCHES PUBLICS

REF : CN

DEC2015\_0162

## DECISION

**OBJET : CONCLUSION DE L'AVENANT N°2 AU MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX N°2014/049-3 RELATIF AU RÉAMÉNAGEMENT DE L'ANCIENNE CRÈCHE FAMILIALE ET DE LA MAISON POUR TOUS DES DEUX PARCS DE LA VILLE DE NOISIEL – LOT N°3/CLOISONS – DOUBLAGES - MENUISERIES INTÉRIEURES – FAUX PLAFONDS**

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU l'article 8 de la Loi n° 95-127 du 8 février 1995, relative aux marchés publics et aux délégations de service public,

VU le Code des Marchés Publics, notamment les articles 20, 26 et 28,

VU l'article L.2122-22-4° du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal de Noisiel du 11 avril 2014, portant délégation du Conseil Municipal au Maire de Noisiel en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la décision N°DEC2014\_0199 portant sur la conclusion du marché public de travaux n°2014/049 relatif au réaménagement de l'ancienne crèche familiale et de la maison pour tous des deux Parcs, et notamment le Lot n°3- Cloisons, doublages, Menuiseries intérieures, faux plafonds, conclu avec la Société L'UNION DES COMPAGNONS BATISSEURS, pour un montant de 173.030,28 € HT soit 207.636,34 € TTC.,

VU la décision N°DEC2015\_0098 portant sur la conclusion de l'avenant n°1 au marché public de travaux n°2014/049, Lot n°3 susvisé, conclu avec la Société L'UNION DES COMPAGNONS BATISSEURS, pour un montant de 5.935,00 euros HT (soit 7.122,00 euros TTC),

**CONSIDERANT** qu'il est apparu nécessaire de réaliser des travaux supplémentaires concernant la d'une part la construction d'une cloison grande hauteur et d'autre part la construction de deux placards d'entretien, qu'il convient d'entériner par voie d'avenant les modifications ainsi apportées,

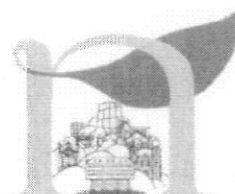
**CONSIDERANT** que la prestation relève de la classe d'achats «Travaux» et de l'opération « réaménagement de l'ancienne crèche familiale et de la maison pour tous des deux Parcs », dont la valeur ne dépasse pas 5.000.000 € H.T.,

## DECIDE

**ARTICLE 1** : Il est conclu avec la Société L'UNION DES COMPAGNONS BATISSEURS, sise 24 allée Circulaire 93600 AULNAYS SOUS BOIS, l'avenant n°2 au marché public de travaux n°2014/049-3 relatif au réaménagement de l'ancienne crèche familiale et de la maison pour tous des

1/2

hôtel de ville  
tél. 01 60 37 73 73 / fax. 01 60 37 74 49



place E.Menier B.P. 35  
77426 Marne la Vallée cedex 2

Acquitté en PREFECTURE le 21/09/2015

# VILLE DE NOISIEL

Suite de la décision N°2015\_ 0162  
portant sur la conclusion de l'avenant n°2 au marché public de travaux n°2014/049-3.

deux Parcs – Lot n°3 : Cloisons, doublages, Menuiseries intérieures, faux plafonds, d'un montant en plus-value de 4.000,00 € H.T. (soit 4.800,00 € T.T.C.), portant le nouveau montant global du marché à 182.965,28 € H.T. (soit 219.558,34 € T.T.C), et prenant effet à sa date de notification.

**ARTICLE 2 :** Les crédits correspondants sont prévus au Budget Communal en AP/CP n° 2009-005 « restructuration de l'ancienne crèche familiale ».

**ARTICLE 3 :** Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Torcy,
- Monsieur le Comptable Public de Marne-la-Vallée,
- Monsieur le Directeur Général de la Mairie de Noisiel,
- Au titulaire du marché.

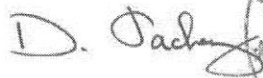
Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**ARTICLE 4 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son rendu exécutoire.

**ARTICLE 5 :** La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à Noisiel, le 17 SEP. 2015

Le Maire,



Daniel VACHEZ.

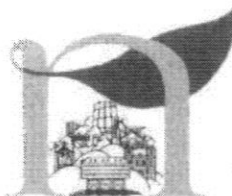


Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'Etat le	21 SEP. 2015
Affiché le	21 SEP. 2015
Notifié le	
Publié le	21 SEP. 2015

2/2

hôtel de ville  
tél. 01 60 37 73 73 / fax. 01 60 37 74 49



place E. Menier B.P. 35  
77426 Marne la Vallée cedex 2

Acquitté en PREFECTURE le 21/09/2015



DEC 2015. 0162

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N°2 AU MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX N°2014/049-3

**A - Identification du pouvoir adjudicateur.**

Ville de Noisiel,  
M. le maire, 26 place Emile Menier, Bp35,  
77426 Marne-la-Vallée Cedex 2,  
Tél. : 01-60-37-73-73,  
Courriel : marches@mairie-noisiel.fr

**B - Identification du titulaire du marché public.**

Société L'UNION DES COMPAGNONS BATISSEURS  
24 allée Circulaire  
93600 AULNAY SOUS BOIS

**C - Objet du marché public.**

■ Objet du marché public :

Travaux de réaménagement de l'ancienne crèche familiale et de la maison pour tous des 2 parcs –  
Lot n°3 : Cloisons, doublages, Menuiseries intérieures, faux plafonds

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 173.030,28 €
- Montant TTC : 207.636,34 €

**D - Objet de l'avenant.**

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Travaux supplémentaires concernant d'une part la construction d'une cloison grande hauteur et d'autre part la construction de deux placards d'entretien

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

NON

OUI

Montant de l'avenant (conformément aux devis n°8514-TS2 du 30 juin 2015 et n°8514-TS4 en annexe) :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 4.000,00 €
- Montant TTC : 4.800,00 €

Rappel : Montant de l'avenant n°1 (conformément au devis n°8514-TS1 du 05 mai 2015 en annexe) :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 5.935,00 €
- Montant TTC : 7.122,00 €

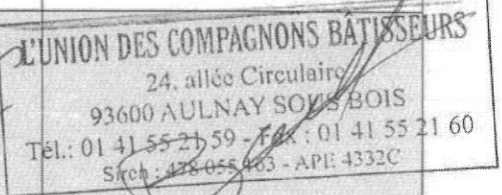
Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 182.965,28 €
- Montant TTC : 219.558,34 €

■ Autres incidences de l'avenant :

Sans objet.

#### E - Signature du titulaire du marché public.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Bossard Frédéric Président	Aulnay sous le 31/08/15	

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

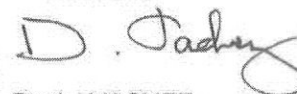
#### F - Signature du pouvoir adjudicateur.

■ Signature du représentant du pouvoir adjudicateur :

A Naisnel, le 28 SEP. 2015



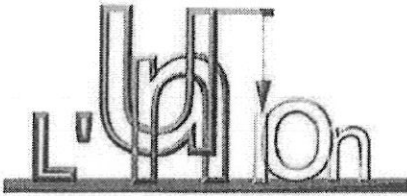
Le Maire,



Daniel VACHEZ.

# L'Union des Compagnons Bâisseurs

Aulnay, le 03/08/2015



24 allée circulaire  
93600 Aulnay sous Bois

Téléphone: 01 41 55 21 59

Télécopie: 01 41 55 21 60

Mail: union.fb@gmail.com

A/CONCEPT

38 cours Blaise Pascal

91000 EVRY

FB/II

## DEVIS N° 8514-TS4

Monsieur,

Suite à notre entretien, veuillez trouver ci-après notre meilleure proposition pour l'affaire :

**Réaménagement de l'ancienne crèche familiale et de la Maison pour Tous des Deux Parcs à Noisiel (77)**

Travaux supplémentaires

SOIT

Suivant bordereau de prix détaillé ci-joint

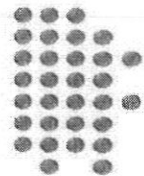
TOTAL Hors Taxes HT		700.00 €
	T.V.A. 20%	140.00 €
TOTAL Toutes Taxes Comprises TTC		840.00 €

Souhaitant que notre offre retienne favorablement votre attention,

Recevez nos salutations distinguées.

M. BOSSARD

A/CONCEPT  
38 COURS BLAISE PASCAL 91000 EVRY  
TEL 01 69 36 02 63 / FAX 01 69 36 99 86  
contact@aconcept-architectes.fr  
www.aconcept-architectes.fr



Devis N° 8514-TS4

Chantier Réaménagement de l'ancienne crèche familiale et de la Maison pour Tous des

Opération : Travaux supplémentaires



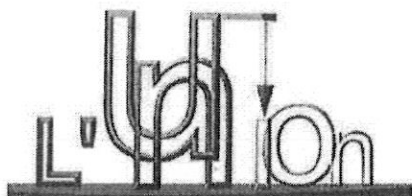
Obs	Code Article	Désignation	U	Qté	P.U. HT	P.T. HT
		Placard accès vannes d'eau froide dans la salle activité arc en ciel				
		Fourniture et pose d'un placard (porte, jouée latérales, imposte) Largeur passage 60cm hauteur 2m	ens	1	700.00 €	700.00 €
<b>MONTANT TOTAL HT</b>						<b>700.00 €</b>
TVA					20%	140.00 €
<b>MONTANT TOTAL TTC</b>						<b>840.00 €</b>

*W. A. ILPT*  
38 COURS BLAISE PASCAL 91000 EVRY  
TEL 01 69 38 07 65 FAX 01 69 38 99 86  
concept-architectes.fr  
concept-architectes.fr



# L'Union des Compagnons Bâisseurs

Aulnay, le 30/06/2015



24 allée circulaire  
93600 Aulnay sous Bois

Téléphone: 01 41 55 21 59

Télécopie: 01 41 55 21 60

Mail: union.fb@gmail.com

A/CONCEPT

38 cours Blaise Pascal

91000 EVRY

*FB/it*

## DEVIS N° 8514-TS2

Monsieur,

Suite à notre entretien, veuillez trouver ci-après notre meilleure proposition pour l'affaire :

**Réaménagement de l'ancienne crèche familiale et de la Maison pour Tous des Deux Parcs à Noisiel (77)**

Travaux supplémentaires

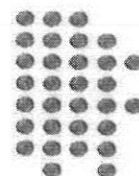
SQIT

*Suivant bordereau de prix détaillé ci-joint*

TOTAL Hors Taxes HT		3 300.00 €
	T.V.A. 20%	660.00 €
TOTAL Toutes Taxes Comprises TTC		3 960.00 €

Souhaitant que notre offre retienne favorablement votre attention,  
Recevez nos salutations distinguées.

M. BOSSARD



Devis N° 8514-TS2

Chantier Réaménagement de l'ancienne crèche familiale et de la Maison pour Tous des

Opération : Travaux supplémentaires



Obs	Code Article	Désignation	U	Qté	P.U. HT	P.T. HT
		Cloison de grande hauteur High - Stil 22m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	22	150.00 €	3 300.00 €
		Ossature				
		Rail High Stil 100				
		Montant High Stil simple 100				
		Placo Duo Tech 25/2500x900				
		Ursacoustic 85mm				
		Epaisseur de cloison fini 150mm				
<b>MONTANT TOTAL HT</b>						<b>3 300.00 €</b>
					TVA	20%
<b>MONTANT TOTAL TTC</b>						<b>3 960.00 €</b>